

**Conseil de l'ED ALLPH@ 20 septembre 2021,
en D155 14h-16h
21 présents**

Représentants des Établissements et Unités de Recherche		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
Directrice	Hilda INDERWILDI	Oui
Directeur	Stéphane PUJOL	Oui
CAS	Vincent LATOUR	Oui
CEIIBA	Cécile Mary TROJANI	Oui
CERTOP	Prisca KERGOAT	Non
GREG	Jacques LAJARRIGE	Oui
ERRAPHIS	Elsa DORLIN Rep. Charles WOLFE	Non
IL LABORATORIO	Jean-Luc NARDONE Rep. Olivier GUERRIER	Oui
LAIRDIL	Laura HARTWELL	Oui
LARA-SEPPIA	Patrick BARRES	Oui
LERASS	Valérie BONNET Rep. Nathalie SPANGHÉRO-GAILLARD	Excusée
LLA-CREATIS	Guy LARROUX Rep. Pierre-Yves BOISSAU	Non
PLH	Fabienne BERCEGOL	Oui
CR UPS	Monica ALAEZ GALAN	Excusée
CR UT2J	Pierre MORET	Oui
Administration	Valérie LAFITTE (SEDOC)	Oui
Administration	Hugues SAMYN (Pôle Numérique SCD)	Oui
Représentants des Doctorants		
NOM	ÉMARGEMENT	
Camille TRUCART	Oui	
Jules DILE-TOUSTOU	Oui	

Luc SAUTIN		Oui
Ludovic THEROND-DEBAT		Oui
Samuel MALBY		Oui
Représentants Extérieurs		
Personnalités scientifiques		
Professeur à l'Université de Bari Aldo Moro	Concetta CAVALLINI	Excusée
Professeur à l'Université Westfälische Wilhelms, Münster	Cerstin BAUER-FUNKE	Excusée
Partenaires socio-économiques et culturels		
ORGANISME	NOM	
Société française des traducteurs	Barbara INGENHAG	Oui
Directrice de la Technopole de Castres	Virginia DOAN	Excusée
Mix'art Myrys	Joël LÉCUSSAN	Oui
Invités Permanents		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
IDETCOM	Christophe ALCANTARA	Excusé
FRAMESPA	Modesta SUAREZ	Oui
SEDOC	Laetitia FERRER	Oui
SEDOC	Myriam GUIRAUD	Excusée

1- Informations de la direction

Dates à retenir

18 octobre 2021 : Commission des thèses, où seront examinées les demandes d'inscription dérogatoire en 5^e année financées et 8^e année et + non financées.

8 novembre 2021 : Réunion de rentrée ED ALLPH@, 9h-12h, en D29, et Conférence inaugurale par Marie-Christine Jaillet, 14h-17h, en F417.

Nouveauté : Zoom aux questions prévu dans l'année pour les doctorants très éloignés (date fixée au 31 janvier 2022, de 12h30 à 14h)

9 novembre 2021, puis 13 décembre 2021, entre 12h-14h : Réunion conviviale pour marquer le départ de Nathalie Dessens

21 mars 2022, 14h-16h : Prochain conseil de l'ED ALLPH@

Lundi 4 juillet 2022, à partir de 9h : Auditions CDU

Forum des encadrants

La modalité du distanciel et le créneau de midi avaient été repris, afin de permettre au plus grand nombre de participer à ce forum. Il a été moins suivi cette année (5 présents). Sans doute en raison de la date (13 Septembre 2021). Les collègues présents, notamment en poste ailleurs qu'à l'UT2J, l'ont néanmoins trouvé utile.

Le prochain Forum des encadrants aura lieu le 9 juin 2022 de 12h30 à 14h (modalités à préciser).

Les comités de suivi individuel (CSI, anciennement nommés CST)

Devenu une obligation légale depuis 2016, le CSI conditionne la réinscription : il est demandé de rappeler cette règle aux doctorant·e·s (éventuellement aussi à leurs directrices et directeurs), afin d'éviter les problèmes rencontrés cette rentrée : CSI trop tardif, surcharge de la rentrée, questionnaire peu ou mal rempli, il est demandé également désormais que le **CR du CSI soit versé directement dans ADUM par les doctorant·e·s, avec copie à edalpha@univ-tlse2.fr et directionalpha@univ-tlse2.fr.**

Quelques données chiffrées (au 20 septembre 2021) : 9 soutenances à venir d'ici à la fin de l'année, 84 inscrits à ce jour, 7 abandons pour 2020-2021 (chaque année, entre 9 et 12 dans les cinq dernières années).

Jurys de soutenance

Il est fortement recommandé de prévoir un 5^e membre de jury en cas de codirection, afin d'éviter que seuls deux collègues se retrouvent à valider la soutenance. Les écoles doctorales de l'UT2J incitent à ce qu'un membre extérieur à la thèse et à Toulouse vienne se rajouter à la composition du jury de thèse.

Commission des thèses

En raison des deux années de covid et des délais d'inscription très serrés, on propose d'adopter le principe suivant pour les demandes de dérogation (soumis au bureau de l'ED, le 13 septembre 2021) : dérogation accordée aux doctorant·e·s en 4^e année (financé·e·s) et 7^e année (non financé·e·s), demandes examinées à partir de la 5^e année (financé·e·s) et de la 8^e année (non financé·e·s). **Proposition acceptée.**

Visiting professor

En 2022, ALLPH@ reçoit pour la première fois sur un support dédié un professeur invité. Conformément au choix fait en 2020-2021, le support est attaché au séminaire structurant « Recherche-Création, Création-Recherche ». L'École doctorale accueillera du **7 au 25 mars Louis Patrick Leroux**, professeur d'écriture dramatique et de littérature dans les départements d'études anglaises et d'études françaises à l'Université Concordia (Canada). Louis Patrick Leroux tiendra la conférence inaugurale de la seconde journée du séminaire « Recherche-Création,

Création-Recherche », le vendredi 11 mars 2022.

Le **vendredi 15 avril**, **Kelina Gotman** (King's College London), professeure invitée par ERRAPHIS sur la ligne de la recherche-création donnera une conférence à l'ED sur le thème « Une histoire du travail à l'œuvre : chorégraphies institutionnelles, temporalité et intimité ».

Agenda scientifique et formations

La première séance du **séminaire structurant** aura lieu le vendredi 10 décembre 2021 (la seconde le 11 mars 2022). Après une année dédiée à un état des lieux et à une cartographie, le séminaire 2021-2022 est axé sur la thématique du carnet qui constitue l'une des pièces maîtresses des activités de recherche-création, et, à ce titre, des documents d'appui et d'accompagnement à la thèse (compléments plutôt que suppléments). Le carnet peut prendre différentes formes (carnets de notes et feuilles de routes, carnets de bord et d'esquisse, cahiers de labo et de recherche...) et recoupe différentes fonctions (expérimentation, exploration critique, enquête, notation, modélisation, programmation...), mais il exemplifie surtout la démarche suivie, en ancrant dans la poïétique qui lui est propre la problématique, le terrain de pratiques, le nerf de l'expérimentation et le nœud d'articulation entre création et recherche. (Pour mémoire, le séminaire structurant ALLPH@ « Recherche-Création, Création-Recherche » est prévu pour une durée de cinq ans.)

Organisé par les trois Écoles doctorales de l'UT2J et les Presses universitaires du Midi, la formation « **Politiques éditoriales** » est axée sur la réalité de l'édition comme projet et comme structure (indépendante ou pas, régionale, française ou étrangère, scientifique et autres, suivant quel modèle économique), afin de mieux en saisir l'apport au débat de pensée et au patrimoine culturel. Cela passe aussi par une expérimentation concrète de la réalité éditoriale. Au total, 18h de formation au titre d'un grand séminaire et d'un atelier.

Quatre autres formations inter-ED ont été mises en place depuis janvier 2021 : « **Six bonnes raisons de s'intéresser à la valorisation de la recherche en SHS-ALL** », « **Diversité des publics étudiants et cours universellement accessible** », « **Recrutement de participants pour enquêtes et expériences** », et « **S'approprier le RGPD** ». On peut en trouver le détail dans le catalogue des formations mutualisées (<https://alpha.univ-tlse2.fr/accueil/formations/offre-de-formations-2>).

ALLPH@ propose un atelier de 3h sur le **portfolio**, animé par Marion Caudebec. Il s'ajoute à la formation inter-ED « **De l'analyse de l'expérience doctorale à la formalisation d'un portfolio de compétences en vue de l'insertion professionnelle des doctorant·e·s en SHS** » (également nouvelle).

Campagne CDU 2021

Quatre CDU supplémentaires ont été accordés à l'Établissement en septembre, soit un CDU supplémentaire pour chaque ED et un mis en réserve en prévision de 2022 (*entre temps, annonce de 9 CDU supplémentaires en 2022*). Le CDU attribué à ALLPH@ est allé à Coline Bastard (ERRAPHIS), classée première sur liste complémentaire.

Pour préparer la prochaine campagne, il est prévu que le bureau de l'ED mène une réflexion sur les conditions d'attribution des CDU. Les résultats seront présentés lors du conseil du 21 mars 2021. Toutes les propositions à ce sujet sont à remonter à la direction de l'ED. (*Cette réflexion est concomitante à celle que souhaite mener la CR sur les CDU.*)

Budget 2021

Après avoir noté toutes les dépenses, il resterait 872 €, lesquels pourraient être rajoutés aux 4000 euros provisionnés pour les aides à la mobilité (4872 €). **Proposition acceptée.**

2- Attribution des bourses d'aide à la mobilité et à la publication ALLPH@

Aide à publication

Une seule demande d'aide à la publication reçue pour un montant total de 1000 € : Marian Panchón-Hidalgo (FRAMESPA), thèse soutenue le 27 novembre 2018, sur le thème « Traduction, censure et réception de la littérature surréaliste française en Espagne (1959-1975). L'argent est versé au Laboratoire qui transfère ensuite à l'éditeur Comares. **Décision adoptée.**

Aides à mobilité

Cinq demandes d'aides à la mobilité à étudier, réservées avant tout aux doctorants en cotutelles (pour rappel).

Débat sur les demandes déposées qui ne concernent pas uniquement le financement de la mise en œuvre d'une cotutelle et sur les dossiers considérés « fragiles » scientifiquement.

Il est décidé de mettre au vote l'attribution des aides à la mobilité pour cette année exceptionnelle en application stricte du critère « aide réservée aux cotutelles » :

Résultats du vote : 13 NON 3 OUI 1 NPPV 2 Abstentions

Par suite du vote, le conseil étudie et dote tous les dossiers déposés, en plafonnant le montant de l'aide à 900 €.

3- Présentation par Sandrine Chapoulie-Villepreux des services d'appui documentaire aux EC

Dans la perspective d'une offre des services documentaires centrés autour des services à la Recherche, Sandrine Chapoulie-Villepreux donne des informations sur le service d'aide (collective ou individuelle) et d'accompagnement à la recherche documentaire aux EC à développer. Sont envisagées une extension du CoachDoc déjà existant et des thématiques en rapport avec les besoins des EC : par ex. Zotero, Dante, Labellisation nationale des Collections, accompagnement des projets de recherche sur les aspects documentaires. À terme, c'est un guichet unique qui devrait voir le jour, en lien avec les manifestations scientifiques de l'Établissement, et pour la construction d'une documentation numérique.

4- Bilans et annonces des élu·e·s doctorant·e·s

Les élu·e·s doctorant·e·s présentent le bilan de la Journée d'études « Singulier-Pluriel » qui a eu lieu sur deux jours (20 et 21 avril 2021) via Zoom. La direction ALLPH@ salue un beau succès tant au niveau de l'assistance que de la qualité des interventions.

En 2022 sont envisagées une JE sur le thème « Le manque et l'excès » qui aura lieu le **22 avril 2022** et des journées inter ED « Dépendances et Indépendances », les **23 et 24 juin 2022.**

Le bilan sur l'enquête de santé des doctorant·e·s mené par les élu·e·s insiste sur la fatigue ressentie pendant la période difficile de la covid. Il pointe la difficulté d'allier travail professionnel et travail sur la thèse. L'angoisse sur difficultés matérielles et la détresse psychologique est très grande. Point positif : le contact avec les encadrants a toujours été maintenu.

5- Questions diverses

Présentation d'une **demande de Doctorat Honoris Causa** pour Clara Janés, grande voix de la littérature et des Arts en Espagne, argumentée et défendue par Modesta Suarez.

L'œuvre de la traductrice Clara Janés relie les langues entre elles. L'auteure Clara Janés fait dialoguer les disciplines (sciences humaines et sciences "dures") et les arts (poésie, musique, peinture). Elle rejoint les fondements de la recherche-crédation par sa pratique de l'essai. Elle rencontre en outre les nouveaux parcours doctoraux mis en place par notre École doctorale en cette année 2021 : recherche-crédation, recherche-édition, recherche-traduction. Après de nombreux prix et distinctions de par le monde, l'Université de Toulouse serait la première en France à attribuer à Clara Janés le titre de docteur *Honoris Causa*.

Cette demande est une première, il n'y a jamais eu de telle demande auparavant au sein de l'École Doctorale.

Modalités de soutien envisageables : une lettre de soutien de la part de l'École Doctorale et une contribution au financement annoncé (qui est de 1000 euros en sa totalité). **Modalités approuvées à l'unanimité par le Conseil ce jour.**

La séance est levée à 16h30.

Compte rendu rédigé par Valérie Lafitte-Carbonne et Hilda Inderwildi